



COMMISSION DES FINANCES

Rapport relatif aux comptes 2021

La commission des finances s'est réunie, sur proposition du Conseil administratif, les 26 et 27 avril ainsi que le 2 mai 2022, pour examiner les comptes communaux et les comptes des Fondations de la ville du Grand-Saconnex.

Après avoir approuvé les procès-verbaux des séances précédentes, la commission a reçu Monsieur Patrick Métry, responsable du service ressources humaines de la ville du Grand-Saconnex, qui a présenté et commenté le bilan social de l'exercice 2021. Il est à noter que la ville du Grand-Saconnex a engagé 10 nouveaux collaborateurs durant cet exercice. Les commissaires ont pu poser toutes les questions nécessaires à la compréhension de ce bilan.

S'en est suivi la lecture, par Monsieur Anthony Mascali, du rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2021 ainsi que la présentation desdits comptes.

La commission a ensuite pris connaissance des rapports des commissions « équipements publics », « cohésion sociale » et « culture, sport, loisirs », à propos des lignes des comptes les concernant.

Les commissaires ont par la suite examiné les différents postes de comptes pour l'année 2021 et ont pu poser aux personnes en charge de la gestion des finances toutes les questions y relatives. Les réponses fournies ont permis aux commissaires de comprendre les chiffres présentés.

Les comptes 2021 présentent un montant aux charges de CHF 45'866'824.--, pour des revenus de CHF 45'928'288.11, ce qui donne un excédent de revenus de CHF 61'464.11, y compris CHF 3'000'000.— d'amortissements complémentaires. Il est à noter que le budget prévoyait un déficit de CHF 1'388'029.--. Cette différence est notamment due à l'augmentation de l'encaissement de l'impôt à la source des personnes physiques.

A la fin de ces travaux, les comptes 2021 de la ville du Grand-Saconnex, le bilan ainsi que les crédits budgétaires supplémentaires ont été acceptés à l'unanimité des membres pouvant voter, avec les remarques suivantes :

- La commission s'étonne que la rénovation de « la Ruche » n'ait toujours pas été entreprise, le budget ayant été voté il y a déjà plusieurs années
- D'envoyer aux commissaires le Grand Livre également sous format Excel, afin que ceux-ci puissent faire des extractions et/ou regroupements

Examen des comptes 2021 de la Fondation communale pour la petite enfance

M. Alexandre Böhler, président du conseil de la Fondation et Mme Marie Ferrer, adjointe de direction, ont présenté les comptes d'exploitation de l'exercice 2021, qui se solde par un résultat net de CHF 15'941.35.



La Fondation avait reçu, en 2021, un remboursement de CHF 65'000. -- pour des RHT. Cette décision a été contestée par le SECO car, selon eux, la Fondation est une entité publique et subventionnée par la commune du Grand-Saconnex, elle n'a donc pas de risque entrepreneurial et ne peut prétendre aux RHT. La Fondation a saisi le Tribunal Fédéral, qui a statué en sa défaveur. La Fondation s'est vue dans l'obligation de rembourser le montant de CHF 65'000. —perçu au titre de RHT.

Au 31 mars 2022, 270 enfants étaient inscrits sur la liste d'attente. Une piste est étudiée pour augmenter le nombre de places à disposition et diminuer la liste d'attente :

- Réfection des locaux de la crèche du Pommier afin de gagner des places supplémentaires et améliorer le fonctionnement

La Fondation informe les commissaires de son souhait de gérer des crèches supplémentaires, si de tels projets seraient lancés dans le futur.

Les commissaires ont pu poser toutes les questions désirées et ont reçus les réponses appropriées.

Examen des comptes 2021 de la Fondation « Les Aînés » et du « Pôle seniors Saconnay »

M. Florent CORNAZ, directeur de la « Résidence de Saconnay », M. Gérard Bise, président de la Fondation ainsi que Mme Fanny Laiolo, cheffe du service administration et finance de la « Résidence de Saconnay », ont présenté et expliqué en détail les comptes d'exploitation de l'exercice 2021.

Fondation « Les Aînés » : le résultat 2021 est bénéfice net à hauteur de CHF 2'341.22.

Association de l'EMS « Résidence de Saconnay » : le résultat net de l'exercice est une perte nette à hauteur de CHF 69'247.40 (après thésaurisation), qui sera compensée par les capitaux propres. Le taux d'occupation ayant été de 99.35%, le COVID-19 n'a donc pas eu d'impact sur le taux d'occupation des chambres durant l'année 2021.

Foyer de jour : le résultat net de l'exercice est de CHF 2'150.59 (après thésaurisation) et le taux d'occupation était de 59.36%. Il est à noter qu'au vu des mesures de distanciation sanitaire, le taux d'occupation était limité.

Examen des comptes 2021 de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour le logement

M. Pierre-Yves Comte, président du conseil de la Fondation et Mme Lydie Rossel, gestionnaire administrative, ont présenté les comptes de l'exercice 2021. Celui-ci est positif et s'élève à CHF 1'299'438.81.

De plus, ils informent également les commissaires que les optimisations du chemin Auguste-Vilbert 64-66 avancent bien, les travaux devraient débuter au printemps 2023 et durer entre 6 et 9 mois, pour une fin prévue à la fin de l'année 2023 ou début de l'année 2024. En revanche, le coût passe de CHF 2'500'000.—à CHF 4'000'000. --. Cette augmentation est notamment due à des problèmes de carbonatation. L'immeuble sera prochainement relié au CAD, ce qui limitera son impact écologique.

Monsieur Pierre-Yves Comte informe la commission que le projet de développement des Marronniers se poursuit. Il mentionne toutefois que celui-ci est en stand-by depuis fin 2021, suite divers changements dans les directions des partenaires concernés.



Pour Carantec, le projet suit son cours et la Fondation travaille en étroite collaboration avec les services communaux et les partenaires du projet.

Enfin, la commission relève que la liste d'attente est vraiment importante.

L'ensemble des comptes des Fondations communales du Grand-Saconnex pour le logement, de la Fondation « Les Aînés », du Pôle seniors Saconnay ainsi que de la Fondation communale de la petite enfance ont été approuvés à l'unanimité des membres ayant le droit de vote.

Les commissaires remercient chaleureusement le service financier, le conseil administratif et le secrétaire général, pour l'ensemble des renseignements qui lui ont été apportés et pour leur grande disponibilité.

La commission a approuvé le présent rapport à l'unanimité des membres ayant le droit de vote et invite le Conseil municipal à adopter les délibérations y relatives qui lui seront soumises.

Le Grand-Saconnex, le 2 mai 2022

Yann Simeth
Rapporteur



COMMISSION EQUIPEMENTS PUBLICS

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 22 MARS 2022 AU SUJET DES PERSPECTIVES D'ACQUISITIONS ET DE RÉNOVATIONS CONCERNANT LES SERRES DE MONT-RIANT ET PARCELLES ATTENANTES.

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 22 mars 2022 afin de valider les projets d'acquisitions et rénovation des serres de Mont-Riant ainsi que des parcelles attenantes. La séance se déroule en présence M. Laurent Jimaja, Conseiller Administratif, de Mr Pfaffhauser et Mme Reber, du SATPE.

Une visite des lieux en question a eu lieu avant la séance de commission, adressée à l'ensemble du Conseil Municipal (TCR)

Mr Pfaffhauser nous a présenté le détail des projets en question, présentation que le lecteur intéressé trouvera intégralement dans CMnet sous commission équipements publics.

Les objectifs de la séance étaient:

- 1) Validation sur le principe d'**acquisition de la parcelle no 1251** par la Ville du Grand-Saconnex et mise en oeuvre de la **promesse d'achat de cette parcelle** (cf carte ci-dessous).
- 2) Validation d'une **promesse de constitution d'un droit distinct et permanent (DDP) sur la partie de parcelle 1176 contenant les serres** (cf carte ci-dessous).
- 3) Validation de la poursuite de ces projets par le SATPE.

Pour une estimation des coûts induits de ces rénovations et acquisitions, toutes les indications se trouvent dans la présentation sur CMnet.

Les commissaires ont pu poser toutes les questions à Monsieur Pfafhause ainsi qu'au conseiller administratif Monsieur Jimaja. Ce dernier a souligné qu'avant toute chose, il s'agira d'approcher la mission diplomatique brésilienne puisque les terrain en question sont attenants à celui de la mission, jouissant de l'extraterritorialité. Afin de laisser le temps à la discussion, ce rapport ne sera présenté au Conseil Municipal qu'à la session de mai 2022.

Le projet en tant que tel n'a pas été remis en question, toutefois quelques interrogations ont été faites quant au devenir de la partie attenante de la parcelle no 1176, c'est-à-dire le domaine de Mont-Riant proprement dit, actuellement propriété du canton de Genève. Pour l'instant ce domaine fait partie intégrante de la résidence de la mission permanente du Brésil auprès des Nations Unies. Quelle pourrait être l'implication de la Ville du Grand-Saconnex lorsque ce territoire ne sera plus soumis à l'extraterritorialité diplomatique?

Le vote concernant la validation par les 6 commissaires des objectifs de la séance listés ci-dessus ont donné les résultats suivants:

Pour l'objectif no 1: 5 oui 1 non

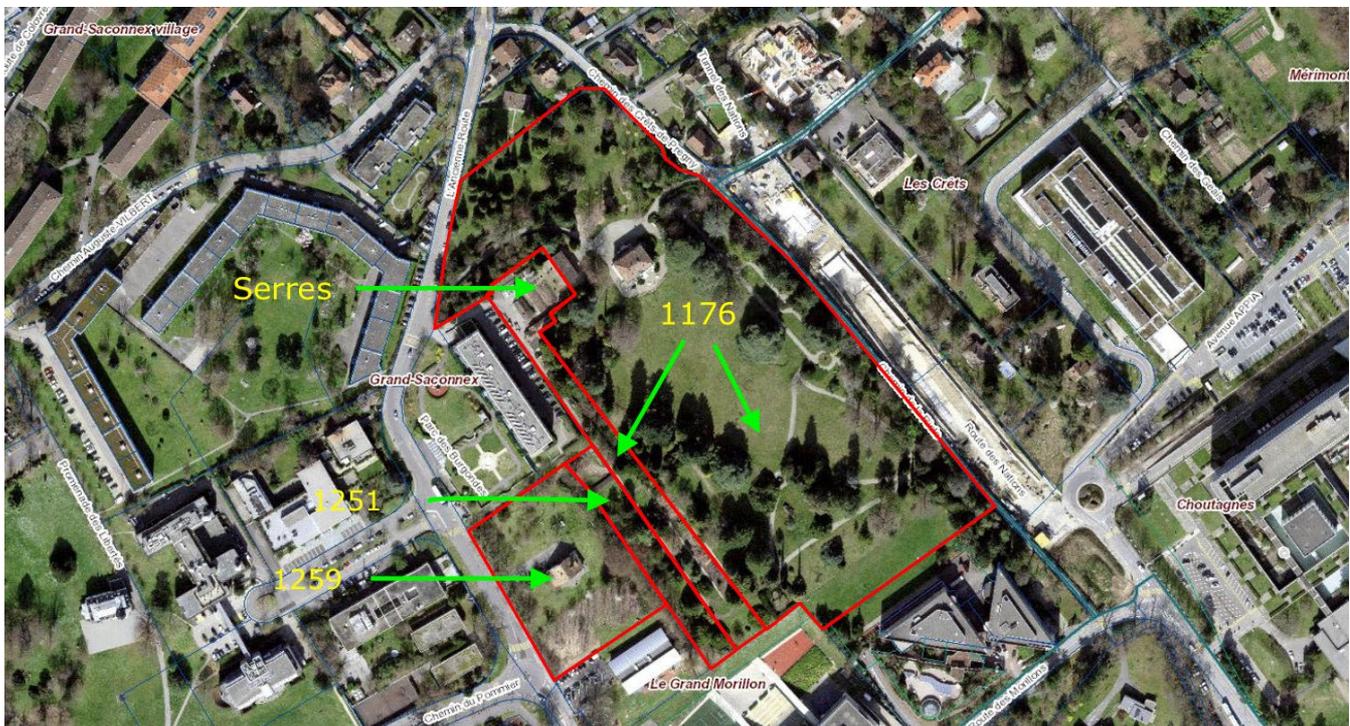
Pour l'objectif no 2: 5 oui 1 non

Pour l'objectif no 3: 6 oui

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des commissaires.

Grand-Saconnex, 22 mars 2022

Gérard BISE
Rapporteur





COMMISSION CULTURE, SPORTS, LOISIRS

RAPPORT CONCERNANT L'ÉTUDE DE LA DÉLIBÉRATION POUR L'OUVERTURE D'UN CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE DE CHF 44'000.—DESTINÉ AU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ COMMUNALE BC SWING

La commission culture, sports, loisirs s'est réunie le 12 avril 2022, à la demande du Conseil administratif, pour étudier les comptes 2021 concernant la culture, le sport et les loisirs.

Monsieur Pomatto, Conseiller administratif, Madame Joye, Responsable culture et sport et Monsieur Mascali, Chef du service des finances participent à la séance.

Les commissaires ont pris connaissance, en outre, de la délibération relative au crédit supplémentaire destiné au versement d'une subvention à la société communale BC Swing, d'un montant de CHF 44'000.--, et ont donné, à l'unanimité, un préavis favorable à celle-ci.

Le rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.

Yann SIMETH
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 26 avril 2022



COMMISSION TRANSITION, DEMOCRATIE

RAPPORT D'INFORMATION SUR LE PROJET « VIVRE LA TRANSITION – APPEL À PROJETS »

Sur demande du Conseiller administratif Monsieur Laurent Jimaja, la commission s'est réunie le 6 avril 2022 afin de prendre connaissance et de se positionner sur la procédure et sur le contenu du cahier des charges pour « l'appel à projet » qu'il est prévu de mener en parallèle à la révision du PDCom.

Mme Anne Veuthey et M. Marcos Weil du bureau Urbaplan ainsi que M. Baptiste Sandoz, responsable de projet au SATPE, sont présents et animent la séance.

Mme Anne Veuthey a présenté l'organisation et les étapes de la démarche pour la mise sur pieds de cet « appel à projet ».

Selon l'organigramme présenté le rôle de chaque organe est bien défini :

- Le bureau Urbaplan guide la commission pour la phase de rédaction du cahier des charges. La suite de la démarche se fera sans eux.

- La commission Transition & Démocratie oriente le cahier des charges, définit les objectifs poursuivis, les critères de sélection des projets, les modalités d'allocation des ressources, commente une version consolidée du cahier des charges et sélectionne les projets.

- Le conseil administratif valide le cahier des charges.

- Le groupe de projet (GOPRO) accompagne le bureau Urbaplan dans la rédaction du cahier des charges et facilite la mise en œuvre des projets.

Le bureau Urbaplan formalisera les orientations issues de la séance du 6 avril dans un projet de cahier des charges, puis travaillera son développement avec le groupe de projet et rédigera la version finale du cahier des charges.

La Commission validera celui-ci lors de sa séance du 20 juin prochain.

M. Weil a brièvement rappelé les enjeux de la neutralité carbone dans lequel cet « appel à projet » doit s'inscrire, et a souligné l'impact catastrophique sur le territoire, et sur celles et ceux qui l'habitent, si rien n'est entrepris.

Des commissaires se sont interrogés sur la façon dont certains pays vont s'organiser pour y arriver, et notamment sur comment le 80% de la population mondiale arrivera à contrecarrer l'effet néfaste des 20% de grands pollueurs.



Mme Veuthey a présenté en exemple quelques projets concrets réalisés par d'autres communes et précisé que les projets attendus devront être d'utilité collective et servir l'intérêt général.

Les commissaires ont travaillé en atelier afin de définir les objectifs et les critères de sélection des projets qui lui seront soumis.

Ils ont ensuite débattu de l'enveloppe budgétaire qu'il est prévu d'accorder aux projets qui seront retenus.

La commission, après avoir réfléchi à différentes manières de récompenser le/les lauréat, a finalement décidé à la majorité des membres présents d'allouer une enveloppe globale de Fr 30'000,00 (à inscrire au projet de budget 2023) et se réserve le droit de la répartir selon la pertinence des projets qui lui seront présentés.

Les commissaires ont encore nommé Mme Carla Edelenbos pour les représenter au sein de la GOPRO, ainsi que Mme Valérie TISSOT-BUCHOUX comme suppléante.

Au terme de la séance les commissaires remercient Mme Veuthey et M. Weil.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Grand-Saconnex, le 9 avril 2022

Valérie Tissot-Buchoux
Rapporteur



RAPPORT DES DÉLÉGUÉS À LA SIRÈNE, HARMONIE MUNICIPALE DU GRAND-SACONNEX

L'assemblée générale de « La Sirène, Harmonie municipale du Grand-Saconnex » a eu lieu le 31 mars 2022.

M. Damien LUISIER, co-Président, ouvre cette assemblée en présentiel au local de la Sirène à 20h00. Il souhaite la bienvenue aux 30 personnes présentes. Une bienvenue particulière à Madame Sandra Portier conseillère administrative et à Monsieur Jean-Claude Cudré délégué.

Madame Annick NIARQUIN et Monsieur Damien LUISIER, les deux co-présidents, présentent leur rapport d'activité. Un rapport annuel particulier, suite à une deuxième année bien étrange. 2021 a été marquée par la pandémie du coronavirus et les nombreuses mesures sanitaires et de confinement qui l'ont caractérisée.

Il félicite le comité qui a travaillé d'arrache-pied pour prévoir des répétitions toutes différentes dans le but de contenter tout le monde.

Le concert annuel a de nouveau été annulé. Pour le grand plaisir des saconnésiennes et des saconnésiens, une répétition portes ouvertes a eu lieu sous la tente de promotions en juin, et en septembre devant la Migros du Pommier sans oublier la sérénade au maire. Le concert avec les Tambours du Lion s'est déroulé normalement en novembre.

La soirée annuelle « privée » a été maintenue.

Les finances sont saines, avec une fortune nette au 31.12.2021 de 25'929.- CHF.

La subvention communale 2021 s'élève à Fr 100'000.- CHF

L'école de musique augmente légèrement ses effectifs (24 élèves) Le Junior'sBand (14 élèves) reste stable.

D'autre part, tous les rapports sont présentés, et acceptés à l'unanimité.

Les co-présidents ont été réélus ainsi que tout le comité par acclamation.

Les co-présidents remercient la commune du Grand-Saconnex pour son soutien indéfectible.

La séance a été clôturée à 21h10. Tous les participants se retrouvent pour partager le verre de l'amitié.

Le délégué
Jean-Claude CUDRE

Le Grand-Saconnex, le 18 avril 2022